

A Bretaye, ils ont parcouru 23 656 kilomètres pour la bonne cause

» **FORMULA CHARITY** La 9^e édition du Grand Prix des 24 Heures de Villars s'est déroulée ce week-end. Les concurrents ont récolté 270 000 francs au profit de trois associations.

Bruits de couloirs dans une rame du BVB (Bex-Villars-Bretaye): «Pour skier cette année, il faut aller dans le Colorado. Il y a deux mètres de neige», observe un touriste. «A Villars, il fait en ce moment aussi chaud qu'au mois d'août dernier», renchérit sa voisine. Bien vu... Inondé de soleil, le site de Bretaye affichait samedi une température quasi printanière.

Dame nature en quête de rachat? La minceur du tapis neigeux a en effet contraint le comité d'organisation de la 9^e édition du Grand Prix des 24 Heures de Villars à modifier ses plans vendredi. Les skieurs et autres planchistes qui se sont élancés sur la piste de Chaux-Ronde n'auront finalement que douze heures de glisse à disposition – trois tranches de quatre heures – pour avaler un maximum de kilomètres, contre deux tours d'horloge «non-stop» les années précédentes. La course a ainsi été interrompue entre minuit et 8 heures dimanche matin: «Nous devons privilégier la sécurité des skieurs et préserver la piste», expliquait peu avant le coup de pistolet Guy Chanel, attaché de presse de la manifestation.

Ces impondérables n'ont pas eu d'influence sur les inscriptions. Près de 700 concurrents ont pris le départ, pour un total

de 112 équipes, contre 106 l'an dernier: «On ne pensait pas qu'il y aurait un jour un tel engouement pour cet événement», s'est réjoui Jacques Villeneuve, parrain et cofondateur avec Craig Pollock de cette manifestation caritative. Un succès sportif, certes, mais aussi musical. Estimée à plusieurs milliers de personnes, la foule s'est pressée samedi soir devant la scène où se produisaient Jacques Villeneuve et Garou.

Le manque de neige n'a pas terni la course

Le fait que la course ait dû être amputée n'a pas pour autant lésé les œuvres caritatives sélectionnées par l'association Formula Charity. Sponsorisés par des entreprises ou des fonds privés, les participants ont pu collecter la somme de 270 000 francs: «A l'origine, chaque équipe versait un montant symbolique par kilomètre. Mais de plus en plus de teams sont parrainés sur la base d'un forfait, qu'ils parcourent 30 ou 150 km», poursuit Guy Chanel.

Toutes catégories confondues, les concurrents ont parcouru la bagatelle de 23 656 km. Avec une mention spéciale pour le Team Reyl et «Les Pirates de Villars» qui ont alimenté le fonds d'entraide à hauteur de 77 000 francs. Grâce aux efforts de chacun, la Fondation Théodora a ainsi reçu un montant de 90 000 francs. Deux chèques du même montant ont été libellés au nom de l'association Antony Nolan Trust – elle finance des greffes de moelle – et de la Fondation USCADE, qui prend en charge des enfants et des adolescents atteints d'une maladie chronique. **SÉBASTIEN JORDAN**

Tous les résultats sur le site www.bcv24hivillars.ch



LE DÉPART Près de 700 concurrents, pour un total de 112 équipes, ont participé ce week-end au Formula Charity. En neuf ans d'existence, plus de 340 000 kilomètres ont été parcourus pour la bonne cause.



CLOWNS Les «docteurs rêves» de la Fondation Théodora toucheront 90 000 francs.



GAROU L'artiste québécois et Jacques Villeneuve ont attiré la foule samedi soir sur la scène de Bretaye.

Lutte contre la toxicomanie: une affaire d'Etat?

«L'emploi par certaines personnes de stupéfiants, tels que la cocaïne et la morphine, tend à se répandre davantage depuis quelques années. L'usage de la cocaïne, en particulier, devient de plus en plus fréquent, et l'on observe chez nous, comme dans d'autres pays qui nous entourent, de vraies épidémies de cocaïnomanie. D'autre part, le trafic de ces drogues donne lieu à un commerce illicite et dangereux, qui permet à quelques-uns de réaliser des bénéfices considérables, dont la santé publique fait les frais. Le cocaïnomanie devient presque toujours un centre de contagion, sans compter les désagréments, les soucis et les ennuis qu'il peut causer à sa famille ou à son entourage. Enfin, les cocaïnomanes, poussés par le besoin d'assouvir leur passion, deviennent fréquemment de vrais délinquants et intéressent, de ce fait, la police des mœurs et la justice.»

C'est en ces termes que le Conseil d'Etat vaudois, désespéré par l'avancée de ce mal, introduit son exposé des motifs annonçant son intention de remédier au problème par voie législative. On est en novembre 1921. «Le danger n'est pas encore aussi grave chez

» Dans le rétroviseur



Olivier Meuwly
Historien

nous que dans certaines grandes villes des pays voisins», reconnaît le Gouvernement. Mais peut-on rester les bras ballants face à un tel péril?

On n'est certes pas à Paris ou à Berlin, admet à son tour le rapporteur de la commission parlementaire, le libéral Calame. Néanmoins, à l'en croire, les «années folles», en terre vaudoise, dévoilent des aspects sordides, que l'on aurait tort de sous-estimer. Une étrangère n'a-t-elle pas été accusée de se livrer, avec d'autres femmes «dépravées», à «des orgies scandaleuses», «sous l'effet de fortes doses de morphine»? Un étudiant en pharmacie n'est-il pas décédé des suites d'une consommation exagérée de cocaïne?

Pour le Conseil d'Etat, l'heure est grave et les pouvoirs publics

ne peuvent plus se désintéresser du problème: «Nous pensons qu'il n'y a pas lieu d'attendre d'être plus sérieusement menacés pour s'armer et se mettre dans la possibilité de prendre des mesures que la situation impose», assène-t-il. Le verdict n'est pas contesté par les députés. Mais comment procéder?

Le gouvernement ne voit d'autre solution que d'assimiler les toxicomanes à des malades mentaux. Il propose donc de réviser la loi de 1901 sur les maladies mentales et d'interner «d'office les personnes offrant, par leur mentalité et leur contagion, un danger public». Dans la foulée, des mesures pénales sont également envisagées contre «le commerce, la détention et l'usage de stupéfiants». La modification sera approuvée, à une réserve près: l'alcoolisme «incurable» était aussi englobé dans le nouveau texte et un débat s'ensuivra sur la définition exacte de cette épithète. La lutte contre la toxicomanie commence!

» Chaque lundi

Retrouvez dans 24 heures le regard de l'historien sur la politique vaudoise, pour mieux saisir les enjeux d'aujourd'hui.

PUBLICITÉ

24 MOBILE

NOUVEAU SERVICE!

TOUTES LES INFOS ROUTIÈRES ET LA MÉTÉO EN TEMPS RÉEL SUR L'ÉCRAN DE VOTRE MOBILE.

Chargez l'application **24 Mobile** sur votre téléphone portable et profitez de notre offre de lancement dès **Fr. 15.-** par mois. (+ frais de connexion)

Testez gratuitement pendant 5 jours!
Envoyez par sms: **24 au 363.**
(20 cts le sms)



Radars, bouchons, accidents et contrôles



Météo

Liste des modèles compatibles et infos sur www.24heures.ch

powered by **mog**.ch

Un service de **24heures**